

population toute une journée, grâce à une porte d'entrée particulière qui avait échappé aux investigations de M. Mitov, lors de sa première visite au monument. En se rendant à la mosquée, au cours de la seconde journée, il a constaté des traces évidentes de pillage. Des livres traînaient à terre ; certaines reliures étaient vides de leur contenu : évidemment, on avait recherché et emporté ce que l'on croyait avoir de la valeur. On raconte même, à Andrinople et à Sofia, que certains orientalistes étrangers, connaisseurs éclairés, auraient eu la bonne pensée de préserver manuscrits précieux et livres rares en les... achetant pour leur compte. Ce serait, certes, un beau geste, si ces heureux acquéreurs consentaient, maintenant que tout danger de destruction a disparu, à restituer à la mosquée ce qui est sa légitime propriété... Dès la troisième journée de la prise d'Andrinople, comme le témoigne M^{me} la baronne Uxkùl, l'ordre fut rétabli dans la mosquée, aussi bien que dans la ville elle-même.

L'ADMINISTRATION BULGARE

Sans nous arrêter aux autres faits caractéristiques que l'on pourrait citer à l'infini, nous nous occuperons maintenant des critiques d'ensemble dont l'administration bulgare a été l'objet pour les quatre mois d'occupation qui se sont déroulés du 13/26 mars au 9/22 juillet. Il est indéniable que l'impression générale des habitants d'Andrinople est aujourd'hui nettement défavorable aux sujets du roi Ferdinand, et les agents de l'autorité bulgare ont été mis ainsi à bonne école pour apprécier à leur juste valeur les témoignages officiels de reconnaissance qu'ils avaient reçus de la part des représentants des populations hétérogènes d'Andrinople. Les Turcs ne sont que trop contents de revenir sous la sujétion de leur gouvernement national, et les Grecs ont toujours été hostiles aux Bulgares, par intérêt et par patriotisme.

Les témoignages des étrangers sont partagés. Le titulaire du consulat russe pendant le siège, M. Klimenko, nous a autorisés à déclarer en son nom, que, jusqu'au 7 avril, jour de son départ d'Andrinople, il n'avait eu aucune plainte à alléguer contre le régime bulgare. Le jugement des Frères Assomptionnistes et, en partie, des Arméniens, est également favorable. On lira, dans les Documents annexés au présent volume (Annexe n° 70), le récit des mesures prises par les autorités bulgares pour rétablir l'ordre et donner satisfaction aux diverses nationalités, récit qui émane d'ailleurs de ces autorités elles-mêmes. D'autre part, M. Gustave Cirilli, dans son *Journal du Siège*, constate « un courant de méfiance ou de répugnance invincible » créé par l'administration bulgare, et il explique cette impression — « en dehors des exactions et des vexations qui ont éloigné les sympathies de l'habitant » — par le nationalisme outré des Bulgares qui ont voulu imposer et leurs fêtes religieuses et leur langue à